

(N° 96.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1889-1890.

Projets de Loi tendant à accorder la grande naturalisation.

(Voir les n^{os} 102, I, II, 157, I à IV, 162, I, II, 163, I, 165, I, et 174, session
de 1889-1890, de la Chambre des Représentants.)

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

I.

Vu la demande du sieur BERNARD BASCHWITZ, banquier, à Anvers, né
à Rödelheim (grand-duché de Hesse), le 6 novembre 1839, tendant à
obtenir la grande naturalisation ;

Vu l'article 2 de la loi du 6 août 1881 ;

Attendu que les formalités prescrites par l'article 6 de la même loi ont
été observées ;

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

La grande naturalisation est accordée au sieur BERNARD BASCHWITZ.

La formule qui précède est applicable à chacune des demandes suivantes :

II.

ANTOINE BUCKER, chausseur, à Bruxelles, né à Hertzfeld (Prusse), le
3 août 1846.

III.

JEAN-BAPTISTE DUPONT, négociant, à Gérouville (Luxembourg), né à
Herbeuval (France), le 12 septembre 1841.

IV.

MICHEL-VICTOR KOERPERICH, docteur en médecine, chirurgie et accouchements, à Athus (Luxembourg), né à Clemency (grand-duché de Luxembourg), le 21 juillet 1854.

V.

JEAN-FRÉDÉRIC MULLER, courtier de navires, à Anvers, né à Emden (Hanovre), le 25 octobre 1841.

VI.

CHARLES-LÉONARD-ALEXANDRE SQUALARD, ingénieur, directeur-gérant du charbonnage du Bois Communal, à Fleurus (Hainaut), né à Valenciennes (France), le 28 juillet 1840.

VII.

RAYMOND-JUSTE-LOUIS-MARIE-JOSEPH VAN STRATUM, candidat-notaire, à Anvers, né à Anvers, le 17 novembre 1864.

VIII.

CHARLES VOSTERS, aumônier à la maison spéciale de réforme, à Saint-Hubert (Luxembourg), né à Anvers, le 31 juillet 1851.

IX.

MARIE-HUBERT-FRANÇOIS-JOSEPH WOLTERS, ingénieur, à Charleroi (Hainaut), né à Eysden (Pays-Bas), le 19 août 1847.

Bruxelles, le 16 mai 1890.

Les Secrétaires,
B^{on} G. SNOY.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,*
T. DE LANTSHEERE.